



1. **Question: Quelle est la mission d'Anseye Pou Ayiti (APA)?**

Réponse: Anseye Pou Ayiti augmentera les résultats scolaires en Haïti par le recrutement et la formation continue des enseignants exceptionnels pour des écoles existantes. L'enseignement et le leadership transformationnel équiperont tous les enfants avec les connaissances, les compétences et les mentalités pour atteindre leur potentiel grâce à l'égalité des chances, mener une vie de prospérité mutuelle et contribuer à un monde plus éclairé du 21^{ème} siècle.

2. **Question: Est-ce que APA est une organisation internationale?**

Réponse: Non – c'est une organisation à but non-lucratif haïtienne, avec une équipe haïtienne. Toute l'équipe travaille pour une vision commune : l'amélioration du système éducatif en Haïti. Etablir des partenariats est une priorité pour APA, y compris avec des écoles de placement, d'autres organisations civiles et nous travaillons avec le curriculum du MENFP.

3. **Question: Quand est-ce que commence l'engagement de 2 ans des enseignants-leaders?**

Réponse: L'engagement de 2 ans des enseignants-leaders commence à partir de l'Immersion d'Été (4 semaines de formation allant du lundi au vendredi, requise pour tous les candidats sélectionnés). Pour l'année 2017, la date prévue pour le début de la formation est le 24 Juillet. Ensuite, les enseignants-leaders participeront au programme d'Anseye Pou Ayiti durant deux années scolaires.

4. **Question: A partir de la rentrée des classes, comment se feront les formations?**

Réponse: A partir de la rentrée des classes, les formations se feront un jour de congé tout au long de l'année scolaire et dans l'une des villes où nos enseignants-leaders seront placés.

5. **Question: Et après les 2 ans du programme d'APA?**

Réponse: Nous investissons dans les leaders exceptionnels pour le long terme, pour que nos ambassadeurs après le programme de 2 ans comblient une lacune critique dans la capacité locale. Nos ambassadeurs seront des enseignants de haute qualité assurant la réussite des élèves, des directeurs d'écoles, des instructeurs pédagogiques, et des membres des secteurs de la philanthropie et d'entreprise qui favorisent continuellement l'égalité des chances scolaires pour tous les enfants haïtiens.

6. **Question: Aurais-je la responsabilité de la salle de classe où je serai placée pendant ces 2 ans?**

Réponse: En tant qu'enseignant-leader, vous serez en charge de la salle de classe sous la supervision établit par la direction de l'école et un coach pédagogique d'Anseye Pou Ayiti qui sera disponible pour vous conseiller / appuyer.

7. **Question: Est-ce que APA est "responsable" pour une école ou un centre de formation?**

Réponse: Non, la mission d'APA est surtout d'améliorer la qualité de l'éducation en travaillant avec des écoles primaires existantes (on ne va pas construire ou ouvrir des écoles). Notre programme de formation est développé pour notre cohorte d'enseignants-leaders, sur une base de faciliter le modèle d'apprentissage et le leadership. Nous recrutons et investissons dans les leaders exceptionnels pour le long terme, pour que nos ambassadeurs (les gradués du programme) comblient une lacune critique dans la capacité locale.

- 8. Question: Je suis un professionnel d'un domaine autre que l'éducation, puis-je postuler?**
Réponse: Tous les professionnels peu importe le domaine peuvent s'inscrire, il suffit juste d'avoir de l'intérêt pour l'amélioration du système éducatif haïtien et prendre un engagement à devenir ambassadeur d'APA après le programme de deux ans.
- 9. Question: Comment postuler pour être un enseignant-leader d'APA?**
Réponse: Les formulaires de pré-application et d'application sont disponibles à travers le lien suivant : <http://anseypouayiti.org/apply-cohort/application/> (Français et Kreyòl).
- 10. Question: Dates de recrutement pour 2017, y compris la limite pour la soumission de l'application formelle ?**
Réponse:
- ✓ 9 janvier—application disponible
 - ✓ 31 mars—limite pour la soumission de l'application
 - ✓ 17 avril—notification du statut de candidature
 - ✓ Entre 18 avril et 19 mai—exercices de sélection et interviews (4 parties)
 - ✓ 31 mai—sélection finale de la cohorte
- 11. Question: Quelle est la tranche d'âge requise pour être un enseignant-leader d'APA?**
Réponse: Tous les professionnels Haïtiens âgés d'au moins 18 ans avec les compétences requises, peuvent accéder au programme Anseye Pou Ayiti. Il n'existe pas d'âge limite pour s'inscrire.
- 12. Question: Quel est le niveau scolaire requis pour les candidats?**
Réponse: Avoir au moins complété les études secondaires (Bacc II).
- 13. Question: Dans quelles villes du pays les enseignants d'APA seront déployés?**
Réponse: Gonaïves, Gros-Morne, Mirebalais, Boucan Carré et Hinche sont nos zones d'intervention pour la cohorte 2017. Cependant au fil des années, APA va s'étendre sur les autres départements et intégrer d'autres écoles partenaires.
- 14. Question: Qui se chargera du coût de la formation ?**
Réponse: Durant toutes les 4 semaines de formation au cours de l'été et aussi les autres formations au cours des 2 ans, APA se chargera du coût des formations.
- 15. Question: Est-ce que j'aurai à signer un contrat de travail?**
Réponse: Oui, chaque enseignant-leader aura à signer un contrat d'engagement avec APA et un contrat avec l'école où il/elle sera affecté.
- 16. Question: Aurais-je à recevoir un salaire d'APA?**
Réponse: Tous les enseignants d'APA recevront leur salaire de l'administration de l'école où ils seront placés et un frais d'encouragement de la part du projet tout au long de la durée du contrat.
- 17. Question: Si je ne suis pas de la ville où j'aurai à travailler, est ce qu'APA pourra me loger?**
Réponse: APA se décharge de la responsabilité de loger les enseignants recrutés. Cependant dans le souci d'aider nos enseignants en déplacement dans la ville où elle aura à travailler, la direction d'APA peut intervenir auprès de ses partenaires locaux, prodiguer des conseils ou contacts afin de faciliter les négociations.

Si vous avez des questions, veuillez contactez
application@anseypouayiti.org (pour les candidats) ou info@anseypouayiti.org (en général).